**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 26 (1888)

**Heft:** 14

Artikel: La vie arrangée

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-190342

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« Quand Charles IX voulut, en 1564, faire commencer l'année au 1er avril, cette modification fut assez mal accueillie: on continua, par habitude, à donner et à recevoir des étrennes au 1er janvier. Mais au jour fixé pour le nouvel-an (1er avril), on se donnait de fausses étrennes, des étrennes d'atrappe; et comme au mois d'avril le soleil vient de quitter le signe zodiacal des poissons, on donna à ces simulacres le nom de poissons d'avril. »

## La vie arrangée.

Sous ce titre, M. Ch. Monselet publie, dans le Don-Quichotte, cette charmante causerie, qui peut ètre considérée comme une sage leçon donnée à tant de personnes qui se plaignent constamment de la position qui leur est faite en ce monde.

« Qui ne s'est surpris quelquefois à s'écrier avec amertume : « Ah! si j'avais pu arranger ma vie! »

Un de mes amis, qui a l'habitude de mes découragements passagers, las de m'entendre répéter cette phrase, s'est planté l'autre jour devant moi et m'a dit:

— Eh bien! voyons, comment l'aurais-tu arrangée, ta vie?... Tout individu a son idéal; quel est le tien?

Je restai un moment sans réponse, et mon ami reprit:

- Commençons par le commencement. Aurais-tu voulu être prince ?
- Jamais, dis-je avec énergie; fils de prince! allons donc! Je tiens trop à mourir dans ma patrie.
  - Mais enfin, où aurais-tu voulu naître?
- Où je suis né. Trouve-moi un plus beau pays que le mien.

Ainsi, dans ton idéal, tu ne déranges rien à ton origine, non plus qu'à ta famille?

- Rien du tout. Je rends grâce au ciel d'avoir entouré mon berceau d'honnêtes figures et de cœurs affectueux.
- Alors, c'est ta jeunesse que tu voudrais refaire?
- Non, ma jeunesse me représente les jours les plus heureux de mon existence; elle a été remplie, elle a été ouverte à toutes les libres aspirations, à tous les beaux enthousiasmes. Je ne voudrais rien en retrancher, pas même ces larmes qu'on répand à vingt ans avec tant de sincérité, et qui ont fait dire à Alfred Musset:

Le seul bien qui me reste au monde Est d'avoir quelquefois pleuré.

- Soit, reprit mon ami, d'un ton railleur. Je vois où le bât te blesse. C'est ton âge mûr, ton âge actuel que tu aurais voulu pouvoir arranger à ta guise.
  - Précisément!
  - Qu'est-ce qui manque donc à ton âge mûr?
  - Ah! mon cher, une foule de choses! m'écriai-je.
- Ce n'est pas de la santé, je pense; tu en as à revendre.
  - C'est vrai.
  - Des honneurs, peut-être, des dignités?
  - Je n'y tiens pas, non, parole d'honneur!
  - Des distractions, alors ?

- Peuh
- Des plaisirs? Il me semble que sous ce rapport tu n'as pas à te plaindre.
- Aussi je ne me plains pas... Mais passons, passons, murmurai-je modestement.
- Non, ne passons pas... Tu as vécu, mon gaillard, plus que cinq cents bourgeois pris au hasard...
  Tu as des relations à tous les étages de la société.
  - Au cinquième étage surtout.
  - Tu as connu des ministres...
  - Avant qu'ils fussent ministres.
  - Et des ambassadeurs...
  - Lorsqu'ils n'étaient plus ambassadeurs.
  - C'est égal, il en reste toujours quelque chose.
  - Comme de la calomnie, j'en conviens.

Mon ami, se frappant le front d'un air inspiré: « Je te devine! dit-il. Libre de refaire ta vie, tu voudrais redevenir garçon. »

- Le ciel m'en garde! Un vieux célibataire; connais-tu quelque chose de plus grognon, de plus maniaque.
- Fort bien. Donc, de ce côté-là, tu ne modifierais rien à ton existence. Que demanderais-tu donc à la Providence ?
  - Tu le sais bien.
  - Dis toujours.
  - De l'argent.
  - Nous y voilà! Ame vénale!
- Que veux-tu? balbutiai-je du ton d'un homme accablé.
  - Beaucoup d'argent ?
- Non, beaucoup me gênerait; beaucoup me couperait l'appétit; beaucoup m'empêcherait de dormir; beaucoup me rendrait avare et ambitieux...
- Ainsi, si tu avais pu arranger ta vie, selon ton expression, tu n'aurais pas désiré des goûts plus opulents?
  - Non.
- Eh bien, de tout cela, ajouta mon ami, il faut conclure que s'il t'avait été permis d'arranger ta vie... tu l'aurais arrangée absolument comme celle que le destín s'est donné la peine de te faire.
  - Peut-être.
- Eh bien, cesse donc tes ridicules récréminations et continue de vivre comme tu l'as fait jusqu'ici. »

#### Lo pére Pécet.

Lâi a dâi dzeins que ne respettont nion, et ni cosse, ni cein: c'est dâi molonéto; y'ein a dâi z'autro que ne font qu'asseimbliant de respettâ lè z'hommo hiaut pliaci et clliâo à quoui dâivont: c'est dâi z'hypocrito; et pi y'ein a qu'ont dâo respet po tot cein qu'est dè respettà: c'est lè brâvès dzeins, que y'ein a mémameint qu'ein ont mé que n'ein faut po étrè bin élévà. L'est dè cllia sorta qu'est lo pére Pécet dont vo vé racontà oquiè tot-ora; mâ dévant, faut que vo diésso que per tsi no l'est prâo la mouda dè sè razâ la demeindze matin, kâ on a diéro lo lizi dè cein férè tandi la senanna. N'ia què lè dzouveno valets, lè z'amoeirâo, que couennont, que sè râzont dou iadzo pè senanna, po étrè pe galés, et po ne pas trâo ràpà lè djoutès dè lào grachaosès quand lè